



Demande de titre de transport gratuit réservée aux Mulhousiens âgés de 65 ans et plus

Ce formulaire confidentiel s'adresse à l'ensemble des Mulhousiens âgés de 65 ans et plus souhaitant bénéficier de la gratuité des transports en commun du réseau Soléa. Chaque personne réunissant les critères de résidence mulhousienne et d'âge pourra recevoir gratuitement un abonnement Soléa qui lui permettra de voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'agglomération jusqu'au 31 décembre 2021.

Afin d'en bénéficier, merci de répondre à l'ensemble des questions (recto-verso) et de signer le document avant de l'envoyer, obligatoirement accompagné des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

Mairie de Mulhouse - La Clé des Aînés
2 rue Pierre et Marie Curie - BP 10020
68948 MULHOUSE Cedex 9

La demande peut également être effectuée directement en ligne à l'adresse suivante :

www.mulhouse.fr/gratuite-transports-seniors

Après vérification et traitement des données, Soléa vous adressera, dans un délai de 4 semaines, par courrier à votre domicile votre *Pass +65 ans* et votre coupon valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Renseignements concernant le demandeur

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Nom patronymique (Nom de Jeune Fille) : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____ **Lieu :** _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **MULHOUSE**

Téléphone : _____

Email : _____

Pièces à joindre obligatoirement :

- Copie d'un justificatif d'identité
- Copie d'**un** justificatif de domicile **de moins d'1 an**
 - Avis d'imposition sur le revenu N ou N-1
 - OU** Taxe d'habitation N ou N-1
 - OU** Quittance de loyer ou titre de propriété
 - OU** Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone
 - OU** Attestation d'assurance

Votre pratique du réseau Soléa

Pour mieux cerner les usages des transports en commun par les seniors, merci de nous indiquer vos habitudes de voyage sur les lignes Soléa.

1. En 2019 et 2020, preniez-vous les transports en commun Soléa (tram, bus, ...) ?

Oui Non

2. Si oui, avec quel titre de transport voyagez-vous ?

Avec un abonnement annuel

Avec un abonnement mensuel

Si oui, combien d'abonnements mensuels achetez-vous par an en moyenne ?

En achetant des tickets à l'unité

Si oui, combien de tickets achetez-vous par mois en moyenne ?

En achetant des tickets en carnet de 10

Si oui, combien de carnets achetez-vous par an en moyenne ?

Autre : _____

3. Possédez-vous un smartphone avec accès à internet ?

Oui Non

Protection de vos données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Mulhouse afin d'instruire votre demande de titre gratuit pour l'accès aux transports en commun Soléa.

L'utilisation de ces données s'inscrit dans les missions d'intérêt public exercées par la Ville de Mulhouse.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Ville de Mulhouse pour instruction de la demande, m2A et son délégataire Soléa pour l'établissement du titre de transport.

Consulter les conditions générales de ventes de Soléa pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles par Soléa.

Les données collectées par la Ville de Mulhouse sont conservées pendant 15 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter la Ville de Mulhouse en vous adressant :

- par voie postale à : Ville de Mulhouse - Management du Risque Numérique - 2 rue Pierre et Marie Curie - B.P. 10020 68948 Mulhouse Cedex 9

- ou par courriel à : donneespersonnelles@mulhouse-alsace.fr

Si vous estimez, après avoir contacté la Ville de Mulhouse, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) [en vous rendant sur le site internet de la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07].

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions de vente Soléa (disponibles sur www.solea.info et en agence)

Extrait des CGV Soléa

Article 4 - Conditions d'utilisation de l'abonnement

4.1 Le Pass' accompagné du coupon doit être présenté systématiquement par l'Abonné lors de la montée dans un bus et lors des contrôles. En cas de doute sur l'identité de l'Abonné lors d'un contrôle, une justification d'identité peut être demandée.

4.2 En cas de détérioration ou de perte du Pass' et/ou du coupon, l'Abonné doit se présenter dans une agence commerciale Soléa muni d'une pièce d'identité récente pour l'établissement d'un nouveau Pass' et effectuer la demande de duplicata du coupon. Il ne sera fourni qu'un seul duplicata de Pass' et/ou de coupon pour l'année souscrite. Une somme de 5€ par Pass' et par coupon (tarif au 01.07.2018) pour frais de traitement sera demandée.

4.3 Conformément à la réglementation en vigueur, l'Abonné ne peut voyager sans titre de transport. Les titres de transport utilisés par l'Abonné jusqu'à la délivrance du duplicata ne seront pas remboursés.

4.4 Toute utilisation frauduleuse du titre de transport (falsification, contrefaçon, ...) constatée lors d'un contrôle entraîne le retrait du Pass' et du coupon ainsi que l'établissement d'un procès-verbal d'infraction.

A _____ Le _____ / _____ / _____

Signature